



PROGRAMME ACACED OPTION CHIEN CAMPUS CANIN

Exercice des activités liées aux animaux de compagnie des espèces domestiques

Certificateur : Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

Échéance au 31/12/2026

Lien vers la présentation de la certification : [RS 5650](#)

Public visé et prérequis

La formation préparatoire à l'obtention de l'Attestation de Connaissances pour les Animaux de Compagnie d'Espèces Domestiques est à destination d'un public souhaitant exercer les activités suivantes :

- ∞ L'exercice à titre commercial de vente d'animaux domestiques ;
- ∞ La gestion d'une fourrière ou d'un refuge ;
- ∞ L'élevage, l'éducation et le dressage ;
- ∞ Le transit ou la garde d'animaux domestiques ;
- ∞ La présentation au public de chiens et de chats ;
- ∞ L'élevage de chien et de chat cédant à titre onéreux plus d'une portée par an et par foyer fiscal ([article L214-6 2](#)).

Rappel : L'autorisation d'exercer n'est valable que 10 ans. Toutes les personnes concernées doivent actualiser leurs connaissances tous les 10 ans après la date inscrite sur l'attestation de connaissances ou date de délivrance de leur certification (ACACED, diplôme ou titre)

La formation initiale de l'ACACED ne requiert aucun prérequis. Tout le monde peut s'inscrire, à condition d'avoir au moins 16 ans. Alors en avant vers vos projets professionnels !

Prérequis techniques

Afin de suivre la formation et passer l'examen final dans des conditions optimales, la DRAAF recommande la détention du matériel suivant :

- Mémoire vive de 1 Go ou plus,
- Écran permettant une taille d'affichage de 1280x1024 pixels ou plus,
- Clavier et souris
- Système d'exploitation Microsoft, Apple ou Linux récent et mis à jour,
- Navigateur Web, Mozilla Firefox, Google Chrome, Apple Safari, Microsoft Internet Explorer récents et mis à jour, activer l'utilisation des cookies, activer l'utilisation de JavaScript,
- Lecteur PDF récent et mis à jour.

Accessibilité aux formations Campus Canin

Soucieux de garantir l'égalité des chances, Campus Canin met à disposition de ses stagiaires un contact référent handicap : Françoise VEILLARD : campuscanin@laposte.net ou par téléphone au 06 81 01 45 69.

Nos locaux sont accessibles et notre formatrice sait adapter ses méthodes pédagogiques.



Dispositions pratiques

Afin de garantir la qualité de la formation, le nombre maximum de stagiaires est limité à 12 par session.

Délai d'accès et modalités à la formation

Certifié Qualiopi, une analyse de la demande est réalisée en amont. Comptez 14 jours entre la signature du contrat et l'entrée en formation.

Inscription via notre site Internet ou par téléphone au 06 81 01 45 69

Modalités

La formation est proposée en présentiel dans les locaux de Campus Canin situés au 1659, chemin du colombier 07220 VIVIERS.

Modalités d'inscription à la certification

Pour se présenter à l'examen final, le stagiaire aura suivi l'intégralité de la formation, il sera en possession d'une pièce d'identité et de sa convocation.

NB : Tout stagiaire faisant appel à un financement CPF à l'obligation de se présenter à la session d'examen.

Date de la formation

Entrée et sortie permanente

Durée et horaires de la formation

Formation d'une durée de 19 h00 réparties sur 3 jours de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

NB : accès à une salle de repas pour la pause déjeuner. Terrain extérieur si l'envie et le temps le permettent.

Lien vers les restaurants à proximité du centre Campus Canin :
<https://www.google.fr/maps/search/Restaurants/@44.5039361,4.6171057,12.76z/data=!4m7!2m6!3m5!2s1659+Chem.+du+Colombier!3s0x12b513a336c9db71:0x4b4b2109d3941fcf!4m2!1d4.6765039!2d44.5078872?entry=ttu>

Lien vers les hébergements à proximité du centre Campus Canin :
<https://www.google.fr/maps/search/Hôtels/@44.5079486,4.6352076,13z/data=!3m1!4b1!4m7!2m6!3m5!2s1659+Chem.+du+Colombier!3s0x12b513a336c9db71:0x4b4b2109d3941fcf!4m2!1d4.6765039!2d44.5078872?entry=ttu>

Présentation de la formatrice et de la responsable de la formation

Françoise VEILLARD a suivi plusieurs formations :

- Éducateur canin comportementaliste
- Prévention morsure
- DE d'éthologie appliqué à la relation Homme – Chien

Vous pouvez la contacter pour toute question : campuscanin@laposte.net ou par téléphone au 06 81 01 45 69.



Méthodes pédagogiques

Françoise a à cœur d'offrir une pédagogie la plus inclusive et participative avec un maître mot : respect et bienveillance. Nos méthodes d'éducation sont basées sur l'éducation et le renforcement positifs.

Moyens pédagogiques

Campus Canin vous accueille dans sa toute nouvelle salle de cours, entièrement rénovée. A disposition : connexion wifi ; vidéoprojecteur ; Paper Bord et tableau blanc ; supports de cours remis aux participants ; Drive ; terrain et chiens si besoin.

Objectifs de la formation ACACED option chien

- Assurer aux chiens un logement confortable et répondant aux nécessités d'hygiène et de propreté
- Respecter les besoins nutritionnels des chiens en fournissant une alimentation adaptée à leur mode de vie
- Respecter la physiologie et la santé des chiens aux différentes phases de la reproduction
- Assurer aux chiens des soins appropriés et de les maintenir en bon état de santé
- Interpréter les signaux de comportements de l'espèce canine
- Mobiliser la réglementation en matière de détention d'un chien
- Garantir le bien-être des chiens au cours du transport
- Assurer la sélection canine améliorée

Programme de la formation

Module 1 – Aménagements et conceptions des lieux d'hébergement des chiens

- Principes généraux d'aménagements
- Normes à respecter
- Les équipements
- Facteurs d'ambiance
- Propreté et hygiène

Module 2 – Alimentation canine

- Besoins nutritionnels ; évolution des besoins
- Les nutriments
- État de forme du chien
- Mode de préparation et de distribution
- Ration ménagère
- Abreuvement
- Normes et conditions de stockage

Module 3 – Maîtrise de la reproduction canine

- Anatomie génitale
- Chaleurs et cycle sexuel
- Maîtrise de la reproduction et les différentes étapes
- Gestion et mise bas
- Soins aux mères et aux chiots



Module 4 – Prophylaxie sanitaire et médicale

- Soins d'entretien et d'hygiène
- Signes de bonne santé et principaux signaux d'alerte
- Principales catégories de maladie chez le chien
- Période de risque
- Premiers soins simples et urgences
- Mesures sanitaires et médicales

Module 5 – Les bases du comportement canin

- Périodes de développement
- L'organisation sociale
- Éthologie
- Bien-être et stress
- Besoins affectifs
- Tendances comportementales
- Grands principes d'éducation des chiots

Module 6 – La réglementation appliquée aux chiens

- Le statut juridique de l'animal et les principaux textes de référence
- Organisation de la protection animale
- Responsabilité civile des propriétaires de chiens
- L'identification et le changement de détenteur
- Réglementation relative au commerce, aux échanges et aux importations de chiens
- Dangers sanitaires et catégorisation
- Divagation ; animaux errants et dangereux

Module 7 – La sélection canine

- Races, standard de races et lignées
- Conditions d'inscription au LOF
- Espérance de vie
- Génétique et maladies et tares héréditaires
- Pedigree et groupes de chiens

Module 8 – Règlementation du transport applicable aux chiens

- Règlementation sur le transport d'animaux vivants
- Moyens de transport et équipements
- Modalités de transport
- Bien-être des chiens et risques pour l'animal et les personnes

Modalités de suivi de la formation

- Chaque stagiaire signe une feuille de présence par demi-journée
- Bilans intermédiaires prévus par demi-journée
- Bilan final en fin de formation

Modalités d'évaluation de la formation

• Evaluation des acquis

Afin de mesurer la progression des acquis et de favoriser la qualité des apprentissages, des jalons sont prévus en cours de formation sous forme d'étude de cas et de quiz. Des temps d'échanges et de réflexion sont également prévus dans le programme. Ces jalons ont un but formatif.



- **Evaluation de la satisfaction des stagiaires**

Il sera demandé aux stagiaires de compléter une enquête de satisfaction à chaud en fin de formation.

Le stagiaire sera également sollicité à 3 mois post formation pour une enquête de satisfaction à froid ; puis 6 mois post formation afin de faire part de leur devenir professionnel

Modalités de l'évaluation certificative

→ L'épreuve finale pour l'option chien se compose d'une évaluation réglementaire sur le site internet dédié du ministère de l'Agriculture. C'est un QCM de 30 min/30 questions. Pour le valider, il faut obtenir au moins 60% de bonnes réponses. Il y a deux essais possibles.

Remise d'une attestation de suivi de formation

Bordereau de score édité par la DRAAF

Délivrance de l'attestation ACACED sous un délai de 6 à 8 semaines :

<https://chlorofil.fr/systeme-educatif-agricole/structuration/acteurs/srfd>

Prix et modalités de financement

Le prix de la formation est fixé à 370 euros TTC / stagiaire. Ce tarif inclus l'intervention de la formatrice, les supports de cours, le passage de l'examen final, l'accès à la connexion wifi.

En revanche, il ne comprend pas, les frais de repas et d'hébergement durant la formation, le matériel informatique.

Différents types de financements sont possibles en fonction de votre situation, n'hésitez pas à nous contacter : campuscanin@laposte.net ou par téléphone au 06 81 01 45 69.

Débouchés

Exercice à titre commercial ou bénévole des activités canines.

Contact/Coordonnées Campus Canin

Campus Canin - Françoise VEILLARD
1659, chemin du colombier 07220 VIVIERS

TEL 06 81 01 45 69

<https://www.campuscanin.com/>

